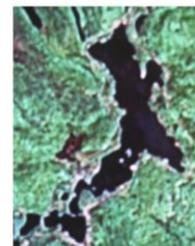


L'Association pour la protection de l'environnement du Lac Long de Saint-Élie-de-Caxton (APELL)

5210 Route des Lacs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec)
G0X 2N0
Matricule : 1162194154



**Procès-verbal Assemblée générale annuelle (AGA)
Association pour la protection de l'environnement du Lac Long (APELL)
5 juillet 2008 à 9h00**

Lieu: Salle communautaire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
Présences: 72 membres ayant droit de vote (sur environ 150 personnes présentes)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

- Nous constatons un nombre suffisant de membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Proposé par Louis Bourque et appuyé de Louise Lesieur.

Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 juillet 2007

- M. Pierre Deshaies fait observer qu'une nouvelle façon de compter les présences a été mise en place : 69 membres ayant droit de vote ont participé à la rencontre / 135 personnes présentes. Il signale, qu'au point 7, les statuts et règlements révisés ont été adoptés sur proposition d'une <personne non identifiée> et appuyée de <personne non identifiée>. Il vérifie auprès de l'assemblée s'il y a des questions ou des changements à apporter au procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 8 juillet 2007.
- Proposé par Claude Matteau et appuyé de Roland Bélanger.

Adopté à l'unanimité

4. Rapport du président: Bilan du plan d'action (document distribué sur place)

- M. Pierre Deshaies explique les 3 « chapeaux » qu'il porte : président de l'association, porte-parole du regroupement pour la protection des lacs et cours d'eau de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et conseiller en gestion des milieux riverains à la municipalité durant l'absence de la personne responsable de la réglementation d'urbanisme, Anne-Claude Hébert-Moreau ; il présente ensuite son rapport. (Voir l'annexe 1).

5. Rapport sur les états financiers : État de revenus et des dépenses pour l'année 2007 (document distribué sur place)

- Pierre Deshaies nous fait la lecture des états financiers se terminant le 30 décembre 2007.
 - En caisse au premier janvier 2007: 2 873,21 \$
 - Recettes de l'année 2007: 2842,00 \$
 - Dépenses: 2786,60 \$
 - En caisse au premier janvier 2008: 2 928,61 \$

- Certains commentaires sont émis sur le fait que *seulement* 117 propriétaires payent leur cotisation à l'association. Pierre mentionne que les directeurs « insisteront » sur l'importance de payer sa cotisation pour soutenir le travail de l'association lors de la visite des riverains. Une personne propose d'expédier un formulaire de paiement de cotisation à chacun des riverains. Une autre suggère de publier les noms des cotisants.

6. Adoption du plan d'action 2008-2010 (document distribué sur place)

- Pierre Deshaies explique le contenu du plan d'action. (Voir l'annexe 2)
- À la rubrique 3, « Poursuivre la mise en place de **mécanismes de suivi qualité de l'eau** du lac », Pierre précise que la consommation directe de l'eau du lac est interdite depuis 2002 ; il lit le passage suivant tiré du document *Recommandations générales en présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert* : « La présence des algues bleu-vert dans certains plans d'eau du Québec est une excellente occasion de rappeler à la population, et tout particulièrement aux riverains, que les eaux de surface doivent avoir subi au moins un traitement de désinfection et, autant que possible, une filtration avant d'être consommée, et cela, indépendamment de la présence ou non de fleurs d'eau à proximité d'une prise d'eau. »
- La priorité pour l'année 2008-2009 sera, sur demande, de soutenir les riverains dans la revégétalisation des rives.
- Proposé par Louise Descôteaux et appuyée de Marcel Boisvert.

Adopté à l'unanimité

7. Questions des membres

- Yvan Chartier se questionne sur le fait que des personnes remplissent les milieux humides avec des résidus de terrain (branches, feuilles mortes, ...) ; cela est dommageable et empêche les milieux humides de faire leur travail : filtrer ! De plus, ce remplissage génère un compost qui nourrit le lac et augmente les risques de prolifération de cyanobactéries. La solution : mettre ces résidus aux vidanges.
- Est-ce que la municipalité va faire quelque chose avec le drainage routier ? À l'automne 2008, la municipalité analysera la situation de chacun des lacs avec un ingénieur afin de déterminer les mesures pour contrer le ruissellement.
- Est-ce que la municipalité va faire quelque chose avec les accumulations d'eau au dessus d'une partie de du Chemin-des-lacs-Longs ? La situation sera analysée à l'automne 2008.
- Qu'arrive-t-il avec les eaux usées sur les îles ? Depuis 1987, il n'y a aucun suivi systématique des fosses septiques. Normalement, les riverains des îles doivent vider leurs fosses et présenter un manifeste de vidange à la municipalité. En 2009, la municipalité « activera » son processus de suivi des fosses ; certaines ont plus de 40 ans.
- Comment se fait-il qu'un riverain puisse opérer un commerce autour du lac ? Une personne peut avoir un commerce dont la raison sociale est dans une autre ville et opérer autour du lac.

8. Élection au conseil d'administration

- Directeurs ou directrices sortant : Jean-Claude Beaudoin, André Bourke, Rolland Danis, Pierre Deshaies, Daniel Gaulin, Yvon Grenier, Réjean Jacques, Stan Laughrea et Michel Tanguay.
- Directeurs ou directrices élus :
 - a. Jean-Claude Beaudoin accepte
 - b. Pierre Deshaies accepte
 - c. Daniel Gaulin accepte
 - d. Yvon Grenier accepte
 - e. Réjean Jacques accepte

- f. Michel Tanguay accepte
- g. Nouveaux directeurs ou directrices :
 - i. Rolland Fafard accepte
 - ii. Johanne Moisan accepte
 - iii. Un poste vacant

9. Varia

- a) « La messe du Lac Long » aura lieu le **dimanche 13 juillet** à 10h30 au pied de la montagne ou à l'église en cas de mauvais temps.
 - a. La pratique de chant aura lieu le **vendredi 11 juillet** à 19h15 au 5020 route des Lacs.
- b) Visite des directeurs (mise à jour du fichier Excel, distribution du guide d'application du nouveau règlement relatif à la revégétalisation, question et échanges sur les pratiques riveraines).
- c) L'ensemencement aura lieu au printemps 2009 après analyse de la situation des bonnes conditions d'ensemencement.
- d) Prix de présence et remerciements aux commanditaires

10. Règlement 2008-06 relatif à la revégétalisation des rives et visant à combattre l'eutrophisation des lacs et cours d'eau

Le président explique les fondements du règlement relatif à la revégétalisation des rives que les trois municipalités de la région sont sur le point d'adopter ainsi que les différents énoncés de ce règlement avec des exemples. Il présente aussi les éléments suivants :

A - Campagne du MDDEP 2008 : www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca

- LA PROTECTION DE NOS PLANS D'EAU, C'EST NOTRE AFFAIRE ET CE N'EST PAS COMPLIQUÉ.
- L'ABONDANCE D'ALGUES BLEU-VERT DANS CERTAINS LACS EST UN EFFET DIRECT DE L'ACTIVITÉ HUMAINE.
- POUR PROTÉGER NOS PLANS D'EAU ET CONTINUER D'EN PROFITER, CHAQUE CITOYEN PEUT FAIRE SA PART EN POSANT DES GESTES SIMPLES ET CONCRETS :
 - Utiliser des savons et détergents sans phosphate
 - Conserver ou restaurer la végétation et le caractère naturel des rives des lacs
 - Éviter d'utiliser des fertilisants ou des engrais chimiques
 - Voir au bon fonctionnement et à l'entretien des fosses septiques

B - Objectifs :

- **Ralentir** l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau dans les municipalités de Saint-Boniface, de Saint-Élie-de-Caxton et de Saint-Mathieu-du-Parc ;
- **Prévenir** la prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert) ;
- Par un règlement commun, **traiter de manière équitable** les riverains de la région.

C - Principes horticoles :

- **Copier la nature** : elle a mis 12 000 ans à sélectionner les bonnes espèces.
- **Créer un aménagement varié** : herbacées, graminées, fougères, arbustes, arbres et vivaces de **plusieurs espèces adaptées au milieu riverain**.
- « Faire propre » empêche la nature de faire son **PROPRE** travail ; **soyez paresseux** : Ne nettoyez pas le sous-bois, n'enlevez pas les feuilles mortes, ...

- Dans la bande riveraine : utiliser du **terreau mycorhizé** ou des **champignons mycorhiziens** ; n'ajouter **aucun fertilisant**
- Sur le littoral ou dans la partie humide de la bande riveraine : utiliser du **terreau pour plantes aquatiques** (terreau lourd qui ne se mélange pas à l'eau). **Composantes** : Terre noire (humus), sable, argile granulée, pierres calcites.

D - Un **guide d'application du règlement** sera distribué à la mi-juillet à l'ensemble des personnes touchées par l'application de ce règlement (toutes celles situées à moins de 300 mètres d'un lac et 100 mètres d'un cours d'eau).

E - Une personne mandatée par la Municipalité ira **baliser votre bande riveraine**.

F - Sur demande, un directeur de l'APELL pourra vous **soutenir les riverains dans la revégétalisation** des rives.

- Informer sur le règlement en vigueur ;
- Collaborer à l'évaluation de l'état d'un terrain ;
- Aider à élaborer d'un plan d'aménagement ;
- Organiser des rencontres d'information (demi-journées thématiques, ateliers, etc.) :
 - Les techniques de plantation ;
 - Le choix des végétaux ;
 - Les ressources disponibles, etc.

G - Dans l'application du règlement, le respect et l'entraide sont de mise. Le seul but : **améliorer la situation de notre lac et ralentir son eutrophisation** et non identifier des coupables.

11. Pour d'heureux lendemains

Monsieur Marcel Boisvert termine la rencontre par un chant de sa composition « POUR D'HEUREUX LENDEMAINS » sur l'air d'À *la claire fontaine*. Tous chantent avec cœur. (Voir l'annexe 3).

12. Levée de l'assemblée

- Proposé par <personne non identifiée> et appuyé de <personne non identifiée>

Annexe 1

Rapport du président : bilan du plan d'action 2006-2008

Présenté à l'Assemblée générale annuelle (AGA) – 5 juillet 2008

Depuis l'Assemblée générale du 8 juillet 2007, le conseil d'administration s'est réuni **deux** fois, le conseil de direction (exécutif) **trois** fois et le président a eu **quinze** rencontres de travail avec les personnes à la Municipalité (le maire Garant, Mme Allard, etc.) et le Regroupement pour la protection des lacs et cours d'eau de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

1. **Mon statut** (les trois chapeaux de Pierre Deshaies)
 - a. **Président de l'APELL** : travail bénévole en lien avec les éléments du plan d'action adopté à l'AGA dont la participation au Regroupement ;
 - b. **Porte parole du Regroupement** pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton : travail bénévole ;
 - c. **Conseiller en gestion du milieu riverain** : travail rémunéré mandaté par le maire et le conseil municipal pour soutenir la Municipalité et les riverains des lacs et cours d'eau en lien avec la protection du milieu riverain durant le congé de maternité d'Anne-Claude Hébert-Moreau, responsable de l'urbanisme à la municipalité.
2. **Réforme des numéros civiques**

Monsieur Yvan Chartier (352) et votre président ont siégé sur le **comité de restructuration des numéros civiques et d'identification des noms de voies de communication** pour le secteur « EST » dont fait partie le Lac Long. La démarche est terminée; une rencontre d'information a eu lieu le 19 mars à la Maison du citoyen. Les nouveaux numéros civiques ont été distribués du 16 au 20 mai. La nouvelle numérotation est en vigueur depuis le 16 juin 2008.
3. **Faire une demande de subvention à la Municipalité**

Nous avons fait le rapport 2007 et la demande 2008 auprès de la Municipalité dans le cadre du *Programme de subvention des associations*. Nous avons obtenu un montant de 3 000 \$.
4. **Développer le dossier Accès Internet haute vitesse au lac Long**
 - a. Téléphone Milot devait initialement donner le service haute vitesse dans la municipalité, mais suite à la vente de cette entreprise à Sogetel, il n'y a pas eu de suites. **Nous n'avons pas accès à de la fibre excédentaire à partir de St-Élie pour construire le réseau.** Nous devons donc nous tourner vers St-Mathieu où il y a de la fibre excédentaire ; la collaboration entre Mathieu, St-Élie et TGVnet (Xittel < <http://www.tgvnet.ca/> >) qui est la compagnie responsable de l'installation et de l'entretien du réseau est assurée.
 - b. Suite à une analyse topographique, TGVnet (technologie micro-onde) a déterminé qu'il faut installer une première tour dans le secteur sud-est du Lac Long et une deuxième sur le calvaire à St-Élie. Finalement, il faut construire 8 km de fibre optique depuis St-Mathieu. Les coûts totalisent près de 93 000 \$ pour St-Élie. St-Mathieu est dans une situation similaire et leurs coûts seraient de 82 500 \$. Il faudrait 30 abonnés par tour afin de rentabiliser le tout. Comme la technologie micro-onde exige que la tour soit visible de la résidence de chacun des abonnés, **cela n'est pas une solution universelle** (comme par satellite <<http://www.xplornet.com/splash.php>>).
 - c. Avant d'arrêter notre choix, **nous explorons d'autres avenues** : demande de subvention pour prolonger le câble ou la fibre optique de St-Mathieu jusqu'à St-Élie, ... Nous ferons de nouvelles démarches auprès de Bell Sympatico, de Cogéco ainsi qu'auprès des organismes gouvernementaux.
 - d. Avec la municipalité, nous cherchons à **identifier le meilleur moyen de nous desservir et tentons d'obtenir une subvention pour couvrir une partie des coûts** (comme cela a été le cas durant le programme *Villages branchés du Québec*; la municipalité assumerait le dernier tiers si elle obtient la subvention).

5. Mettre en place un mécanisme de suivi qualité de l'eau du lac

- a. Vieillesissement (eutrophisation) : Nous avons fait les démarches nécessaires pour adhérer au programme gouvernemental *le Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature*. Nous pourrions ainsi mesurer le degré d'eutrophisation du lac à partir des 6 paramètres suivants :
 - i. Le **phosphore total**, un élément nutritif dont la teneur limite ou favorise habituellement la croissance des algues et des plantes aquatiques ;
 - ii. La **chlorophylle a**, un indicateur de la biomasse (quantité) d'algues microscopiques présentes dans le lac ;
 - iii. La **transparence de l'eau** mesurée à l'aide d'un disque de Secchi ; la transparence diminue avec l'augmentation de la quantité d'algues dans le lac ;
 - iv. La **concentration d'oxygène dissous** dans l'hypolimnion¹ (la partie profonde du lac), un indicateur du métabolisme du lac ;
 - v. L'**abondance des plantes aquatiques** dans les zones peu profonde du lac (le littoral) ;
 - vi. L'**abondance du périphyton**² sur les roches dans le littoral du lac.
- b. Analyse du contenu bactérien de l'eau de consommation.
- c. Analyse de la présence des métaux toxiques : plomb, zinc, mercure, fer, ...
- d. **Nous sommes inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs³)** pour l'été 2008. Nous ferons **5 prélèvements** (mai, juin, juillet, août et septembre) et **15 lectures de transparence**. Des repères d'échantillonnage sont installés sur le lac.

6. Prendre les moyens pour obtenir un portrait de nos rives et de leur degré d'artificialisation

- a. Selon une analyse sommaire, le degré d'artificialisation des rives du Lac Long est dans la moyenne provinciale : 56 %.
- b. Le nouveau règlement assurera une bande minimale de protection de 10 à 15 m.
- c. Nous analyserons la pertinence d'utiliser un protocole d'évaluation de la bande riveraine

7. Informer les résidents sur les politiques, les lois et les règlements concernant l'environnement, principalement les nouveaux

- a. Mme Allard de la Municipalité nous avise à chaque mois des nouvelles transactions et nous entrons en communication avec les nouveaux résidents;
- b. La Municipalité distribue une trousse de bienvenue aux nouveaux résidents.

8. Participer au réseau québécois de concertation sur les lacs

- a. Un directeur a participé au forum régional du MDDEP le 23 février 2008 ;
- b. Votre président a fait une présentation aux 2 forums régionaux du MDDEP (02-11-07 et 23-02-08) comme porte parole du Regroupement ;
- c. Votre président a participé au *Forum national des lacs* du 4 au 6 juin.

9. Participer au Regroupement pour la protection des lacs et cours d'eau de Saint-Élie-de-Caxton

Votre président a participé aux 7 rencontres du Regroupement.

10. Les éléments suivants ont été reportés au Plan d'action 2008-2010 :

- a. Analyser les règlements municipaux concernant l'environnement à partir des critères de la FAPEL et, s'il y a lieu, proposer les modifications requises;
- b. Créer un site WEB pour notre association;
- c. Créer un **Comité du bassin versant du Lac Long** pour une gestion globale et collective de l'environnement de notre lac.

Pierre Deshaies, président

¹ Un lac nordique comprend 3 parties : l'épilimnion (la partie à la surface du lac), le métalimnion (la couche médiane / thermocline) et l'hypolimnion (la partie profonde du lac).

² Algues microscopiques de couleur brunâtre fixées à un substrat solide (roches, embarcations, ...).

³ <http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/fiche.asp?sujet=32>

Annexe 2

Plan d'action 2008-2010

Présenté à l'Assemblée générale annuelle (AGA) - 5 juillet 2008

1. Continuer de participer au **Programme de subvention des associations** de la municipalité et rédiger les demandes et les rapports requis.
 - a. Créer un fond spécifique
 - b. Rendre compte de l'utilisation des sommes
2. Poursuivre le dossier **Accès Internet haute vitesse** au lac.
3. Poursuivre la mise en place de **mécanismes de suivi qualité de l'eau** du lac :
 - a. Identifier le degré de vieillissement (eutrophisation) ;
 - b. Quantifier la présence des métaux toxiques : plomb, zinc, mercure, fer, ...
 - c. Analyser le PH
4. Faire un portrait du **degré d'artificialisation de nos rives** :
 - a. Évaluer la pertinence de faire un portrait du degré d'artificialisation de nos rives
 - b. S'il y a lieu :
 - i. Former une équipe
 - ii. Caractériser nos rives avec un protocole d'évaluation de la bande riveraine.
5. Créer un **Comité du bassin versant du Lac Long** pour une gestion globale et collective de l'environnement de notre lac.
6. Elaborer un **plan directeur de bassin versant** de notre lac :
 - a. Les points 3 et 4 y seront intégrés ;
 - b. Conformément à la *Politique nationale de l'eau* adoptée en 2002.
7. Sur demande, soutenir les riverains dans la revégétalisation des rives :
 - a. Informer sur le règlement en vigueur ;
 - b. Collaborer à l'évaluation de l'état d'un terrain ;
 - c. Aider à élaborer d'un plan d'aménagement ;
 - d. Organiser des rencontres d'information (demi-journées thématiques, ateliers, etc.) :
 - i. Les techniques de plantation ;
 - ii. Le choix des végétaux ;
 - iii. Les ressources disponibles, etc.
8. Créer un site WEB pour notre association.
9. Participer au **Regroupement pour la protection des lacs et cours d'eau de Saint-Élie-de-Caxton** et collaborer avec les autres regroupements de la région.
10. Revoir / améliorer nos « règlements » d'Association suite à une consultation des riverains.
11. Visiter les nouveaux riverains et les informer sur l'APELL et la vie en milieu riverain (acculturer).
12. Diffuser des textes informatifs sur la protection de l'environnement du Lac Long.
13. Promouvoir le respect de l'environnement au niveau municipal.
14. Acquérir des outils de sensibilisation et d'information (dépliants, DVD, livres, ...).

Annexe 3

POUR D'HEUREUX LENDEMAINS

Air : *À la claire fontaine*

Chanté à l'Assemblée générale annuelle (AGA) - 5 juillet 2008

En signe de participation à l'effort collectif actuel en faveur de la santé de l'environnement dont font partie nos cours d'eau naturels, voici une chanson à répondre que j'ai intitulé « POUR D'HEUREUX LENDEMAINS ».

Celle-ci s'exécute sur l'air de la chanson populaire à deux temps (2/4), en Fa majeur et bien connue de la majorité des Canadiens, « À LA CLAIRE FONTAINE »

Bonne interprétation !

Paroles de la chanson :

De la belle nature
Il faut avoir bien soin ; } bis
Gardons sa fière allure
Pour d'heureux lendemains.

Mettons-nous donc tous ensemble }bis
Pour toujours la protéger !

Les lacs et les rivières } bis
Regorgent de poissons,
Mais en ce millénaire
Souffrent de pollution.

Mettons-nous donc tous ensemble }bis
Pour toujours les protéger !

Nous sommes gestionnaires } bis
De l'environnement,
Soyons tous solidaires
Agissons maintenant.

Mettons-nous donc tous ensemble }bis
Pour bien le ravigoter !

Paroles : Marcel Boisvert, caxtonien
3 juillet 2008